

RAPPORT ANNUEL

2019-2020

Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec



TABLE DES MATIÈRES

Message du directeur général.....	1
Déclaration de service	2
Notre vision	3
Dernier Conseil des commissaires	4
Bilan du Conseil des commissaires	5
Principales décisions du Conseil des commissaires jusqu'à sa dissolution	6
Principales décisions du directeur général	7
État des résultats.....	8
Reddition de compte 2019-2020	10
Nos établissements.....	12
Le personnel du Centre de services scolaire des Chênes.....	13
Bilan du Service des ressources matérielles.....	15
Bilan du Service des technologies de l'information.....	17
Bilan du Transport scolaire	18
Bilan du Service de la formation professionnelle, de la Formation générale des adultes et du Service aux entreprises	19
Suivi aux orientations et objectifs du Centre de services scolaire des Chênes dans le cadre de son Plan d'engagement vers la réussite.....	21
Rapport annuel du protecteur de l'élève.....	29
Reddition de compte en regard de la <i>Loi pour contrer et prévenir la violence et l'intimidation</i>	30

Note :

Le présent rapport annuel couvre les derniers mois d'activité du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chênes tel qu'on le connaissait avant sa dissolution en février 2020, à la suite de l'adoption de la *Loi 40* (modifiant la Loi sur l'instruction publique, notamment en matière de gouvernance).

Aux fins du présent document, nous référerons généralement au Centre de services scolaire des Chênes (*appellation en vigueur depuis le 15 juin 2020*). Toutefois, les termes « *commission scolaire* » et « *commissaires* » s'appliqueront selon l'époque de l'année et les décisions concernées.



Une année 2019-2020 marquée par le début d'une nouvelle ère en matière de gouvernance... et une pandémie

Ce rapport annuel 2019-2020 est important, car il est une occasion de rendre compte à la population de l'état de son centre de services scolaire. Nous le souhaitons porteur d'un dialogue.

Le Centre de services scolaire des Chênes poursuit sa démarche d'amélioration continue. Il est en constante évolution afin d'assurer les meilleures conditions de réussite aux élèves qui lui sont confiés.

Le terme « évolution » a pris tout son sens 2019-2020, notamment par l'adoption de la Loi 40, en février 2020. Cette législation est venue modifier, de façon significative, la Loi sur l'instruction publique. Elle a pavé la voie à un profond changement en matière de gouvernance, par la fin des commissions scolaires telles qu'on les connaissait et la création des centres de services scolaires.

Bien sûr, c'est sans compter tous les bouleversements causés par la pandémie de COVID-19 qui, dès la mi-mars 2020, a plongé tout le secteur de l'éducation dans une nouvelle réalité à la fois historique et imprévisible. Soudainement, nous avons été forcés de nous remettre en question, de revoir nos pratiques. Le défi était colossal, mais a été relevé avec brio dans les circonstances.

En effet, malgré cela, le personnel du Centre de services scolaire des Chênes a continué de tout mettre en œuvre pour assurer à sa clientèle des services de qualité et l'accessibilité à des projets inspirants dans tous ses établissements.

Nouvelle gouvernance ou pas, pandémie ou non, son engagement ne s'est jamais démenti en 2019-2020.

Cela dit, il ne faut pas oublier que de juillet 2019 à février 2020, la gouvernance de la « *Commission scolaire des Chênes* » relevait d'un conseil des commissaires à la fois dévoué et engagé.

J'ai une pensée particulière pour M. Jean-François Houle qui aura été le dernier président « élu » (en 2014) du conseil et qui a été contraint de quitter ses fonctions prématurément (à l'automne 2019) pour des raisons de santé.

Son leadership, sa vision, sa profonde croyance en les valeurs de l'éducation publique et son souci de la démocratie ont inspiré ses collègues jusqu'à la fin de leur mandat. Je salue, par ailleurs, M^{me} Lyne Bélanger, qui a pris la relève de M. Houle après son départ.

Rappelons-nous seulement que l'année 2019-2020 a donné lieu à l'obtention et la mise en chantier de projets majeurs. À eux seuls, quatre projets (nouvelles écoles et agrandissements) totalisant plus de 54 millions de dollars pourront voir le jour dans les années qui viennent, notamment dans le cadre du Plan québécois des infrastructures.

Or, ces travaux sont le résultat de demandes répétées auprès du ministère de l'Éducation, compte tenu des besoins criants générés par l'augmentation constante de notre clientèle.

À cet égard, qu'il me soit donc permis d'avoir une bonne pensée pour celles et ceux qui ont fait partie de notre dernier conseil des commissaires. Ils ont activement milité en faveur de la concrétisation de ces projets structurants et je me dois humblement de souligner leur contribution et de leur dire : MERCI !

Aujourd'hui, nous nous devons d'aborder cette nouvelle ère en éducation avec optimisme, dans l'intérêt de celles et ceux qui trôneront toujours au sommet de la liste de nos priorités : nos élèves.

Les derniers mois de l'année 2019-2020 ont permis de préparer le terrain à l'entrée en fonction du tout premier conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chênes.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que les parents, membres du personnel et membres de la communauté qui en feront partie sauront prendre le relais et, à leur tour, nous permettre de réaliser de grandes choses.

C'est la grâce que je nous souhaite en 2020-2021 et pour les années à venir.

Lucien Maltais
Directeur général
Centre de services scolaire des Chênes

DÉCLARATION DE SERVICE

Le Centre de services scolaire des Chênes s'assure que les personnes relevant de sa compétence reçoivent des services éducatifs de qualité dans l'ensemble de la MRC de Drummond.

À cet égard, il met à la disposition des établissements un ensemble de moyens pédagogiques et administratifs et soutient la diversité des offres de service sur le plan des ressources pédagogiques, humaines, financières et matérielles.

Des services de qualité

Le centre de services scolaire organise des services éducatifs pour les élèves du primaire, du secondaire, de l'éducation aux adultes et de la formation professionnelle. De plus, il offre des services de formation continue par l'entremise du Service régionalisé aux entreprises.

Ses objectifs reposent sur des constats partagés portant sur la réussite de ses élèves, grâce à la compétence et à l'engagement des membres de son personnel ainsi qu'à la qualité et à la diversité de ses programmes et de ses services. Toute l'organisation demeure en démarche d'amélioration continue.

Moyens de communication

Un ensemble d'articles, de descriptions et de documents sont mis à la disposition de la population pour rendre accessibles les informations pertinentes concernant l'offre de service du centre de services scolaire. À cet égard, celui-ci met à la disposition du public des documents relatifs aux politiques et au cadre d'organisation de ses services et de ses programmes.

Des brochures et des dépliants sont disponibles pour répondre à des besoins plus approfondis d'information. Le site Internet www.csdeschenes.qc.ca contient un ensemble de rubriques et de références à des contenus pédagogiques et administratifs.

Vous pouvez nous joindre en vous adressant au Service du secrétariat général et Service des communications.

NOTRE VISION

Conformément à son *Plan d'engagement vers la réussite, Un engagement partagé... en toute cohérence!*, le Centre de services scolaire des Chênes se démarquera :

- › Par la **CONFIANCE** qu'il a envers tous ses élèves, leur potentiel et leur réussite ;
- › Par la **RECONNAISSANCE** des compétences de son personnel et de son potentiel ;
- › Par sa **RECHERCHE SOUTENUE** et l'intégration de données probantes et crédibles dans ses actions ;
- › Par un **PARTENARIAT FORT** tant avec les parents des élèves, qu'avec ses partenaires externes ;
- › Par sa volonté de toujours viser l'atteinte d'un plus **HAUT NIVEAU DE RÉUSSITE** pour tous ses élèves, jeunes et adultes.

Trois éléments

qui nous animent :

- › **LE RESPECT**... qui s'exprime par l'ouverture à l'autre, la bienveillance et la considération, le comportement éthique empreint de civisme et la collaboration saine basée sur la confiance mutuelle.
- › **L'ENGAGEMENT**... qui s'exprime par la participation active de l'élève à ses apprentissages, mais aussi par l'implication de chacun et de chacune (membres du personnel, parents ou partenaires) au développement de son potentiel.
- › **LA PERSÉVÉRANCE**... qui s'exprime chez l'élève comme chez les membres du personnel et les parents par la mise en œuvre de sa volonté en faisant preuve de patience pour poursuivre une action (apprentissage, enseignement, accompagnement, etc.) et ce, malgré les difficultés rencontrées.

DERNIER CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES*

Jean-François Houle, président **

Andrée-Anne Aubin

Écoles Notre-Dame-du-Bon-Conseil,
Cyrille-Brassard, Des 2 Rivières, Saint-Félix

Lyne Bélanger, vice-présidente **

Écoles Saint-Eugène, Saint-Guillaume,
Saint-Pie-de-Guire, Saint-Bonaventure,
Saint-Majorique-de-Grantham

Marc Bergeron

Écoles Notre-Dame-du-Rosaire, Sainte-Marie,
Saint-Joseph, Jeanne-Mance, Centre Sainte-Thérèse

Julie Bourassa

Commissaire-parent

Normand Champagne

Commissaire-parent

Alain Charest

Écoles Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Pie X,
Saint-Pierre, Jean-Raimbault, CFP Paul-Rousseau

Gaétan Delage

Écoles Saint-Nicéphore, Orée-des-Bois,
CFER des Chênes

Lucie Gagnon

Écoles aux-Quatre-Vents, Le Relais

Élisabeth Jutras

Écoles Carrousel, Bruyère - Saint-Charles, du Sentier

Stéphanie Lacoste

Commissaire-parent

Patrick Lagueux

Écoles Frédéric-Tétreau, Immaculée-Conception,
Marie-Rivier

Guyline Lavigne

Écoles Christ-Roi, Duvernay, Saint-Simon, L'Aquarelle,
Saint-Étienne, La Poudrière

Molly Pellerin Jacob

Commissaire-parent EHDA

Manon Rivard

Écoles L'Avenir, Sainte-Jeanne-d'Arc de Lefebvre,
Notre-Dame de Durham-Sud, Saint-Jean de Wickham,
Jésus-Adolescent et Roméo-Salois

NOTES :

* Avant l'adoption de la Loi 40, soit de juillet 2019 à février 2020

** Élu lors des élections générales de 2014, M. Jean-François Houle a quitté ses fonctions en décembre 2019. Madame Lyne Bélanger a occupé la présidence jusqu'à février 2020.

BILAN DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(JUSQU'À SA DISSOLUTION, EN FÉVRIER 2020)*

Les séances ordinaires et extraordinaires :

Avant sa dissolution, à la suite de l'adoption de la *Loi 40*, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chênes a tenu, en 2019-2020, **8** séances, soit **6** régulières et **2** extraordinaires.

Les ateliers de travail :

Par ailleurs, les membres du conseil des commissaires ont pris part à **10** ateliers de travail, dont un certain nombre ont été tenus à la suite d'une séance (ordinaire ou extraordinaire) du conseil. On y a enregistré un taux de présence des élus et commissaires-parents de l'ordre de 95 %.

Les comités :

En 2019-2020, conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Chênes a constitué les comités suivants :

- Comité exécutif
- Répartition des ressources
- Gouvernance et éthique
- Ressources humaines
- Vérification
- EHDAA
- Consultatif en transport scolaire
- Comité de parents

Ces comités ont siégé tout au long de l'année, en conformité avec les mandats qui leur sont confiés.

Éthique :

Aucune problématique n'a été soumise aux personnes chargées d'appliquer le Règlement sur le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires. **(Le Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires peut être consulté sur le site internet de la commission scolaire (www.csdeschenes.qc.ca) sous la section « Politiques ».)**

*NOTE IMPORTANTE :

À compter de la dissolution du conseil des commissaires, le 8 février 2020, et jusqu'à la mise en place du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chênes, le 15 octobre 2020, le directeur général, M. Lucien Maltais, a assumé les fonctions et pouvoirs que la *Loi sur l'instruction publique* attribuait au conseil des commissaires.

PRINCIPALES DÉCISIONS

DU CONSEIL DES COMMISSAIRES JUSQU'À SA DISSOLUTION (AOÛT 2019 À FÉVRIER 2020)

AOÛT-SEPTEMBRE 2019

- › Projet d'entente relative à la décontamination du site du Centre Saint-Paul
- › Adoption de l'état financier 2018-2019 et rapport de l'auditeur indépendant
- › Nouveau statut de la Course des Chênes-toi – Bourret
- › Reconnaissance du programme Sport-études

OCTOBRE-NOVEMBRE 2019

- › Réaction de la commission scolaire au dépôt du *Projet de loi no 40* loi modifiant la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires
- › Octroi de mandats aux professionnels – Agrandissement de l'école des 2 Rivières, à Saint-Lucien
- › Octroi de mandats aux professionnels – Construction d'une nouvelle école primaire
- › Adoption d'un régime d'emprunt
- › Demandes au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en vertu du Plan québécois des infrastructures 2020-2030
- › Modification de la Politique de gestion intégrée des documents

DÉCEMBRE 2019 – JANVIER 2020

- › Démission à la présidence de la Commission scolaire des Chênes (*17 décembre 2019 : M. Jean-François Houle transmet au conseil sa lettre de démission, pour des raisons de santé*)
- › Dépôt et présentation du rapport annuel 2018-2019 de la Commission scolaire des Chênes
- › Adoption du cadre organisationnel 2020-2021 de la Commission scolaire des Chênes
- › Octroi de contrat – Construction du bâtiment qui abritera le secteur alimentation de la formation professionnelle
- › Adoption de la *Politique de gestion des risques, de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle*
- › Autorisation de signatures pour l'échange de terrains avec la Ville de Drummondville
- › Succession à la présidence et remplacement d'un commissaire (*Janvier 2020 : M^{me} Lyne Bélanger est désignée pour succéder à M. Jean-François Houle, ce qui laisse vacant son siège de commissaire*)
- › Adoption du Plan directeur des ressources informationnelles – PDRI
- › Adoption du nom de l'école alternative (*qui sera désignée sous l'appellation « des Horizons »*)
- › Entente avec la Commission scolaire des Bois-Francs pour la reprographie

PRINCIPALES DÉCISIONS

DU DIRECTEUR GÉNÉRAL APRÈS L'ADOPTION DE LA LOI 40 (FÉVRIER 2020 AU 30 JUIN 2020)

FÉVRIER – MARS 2020

- › Autorisation de signatures des effets de commerce
- › Octroi de contrat pour l'ajout de classes temporaires à l'école Marie-Rivier
- › Adoption du découpage du territoire de la Commission scolaire des Chênes en cinq districts (en vue de la création du Centre de services scolaire des Chênes)
- › Approbation des démarches à être menées en vue de l'acquisition possible de l'école Chabanel (*Drummondville Elementary School*)
- › Octroi de contrat pour la réfection d'une section de la toiture du CFP Paul-Rousseau

AVRIL – MAI 2020

- › Adoption des modifications proposées à la structure administrative 2020-2021
- › Adoption des frais facturés aux parents pour le matériel périssable en reprographie
- › Octrois de contrats pour plusieurs projets financés par la mesure *Maintien des bâtiments*
- › Adoption du plan d'effectif 2020-2021 du personnel de soutien au secteur général

JUIN 2020

- › Ajout d'un poste à la structure administrative 2020-2021
– Poste de coordonnateur au Service des technologies de l'information
- › Octrois de contrats pour plusieurs projets financés par la mesure *Maintien des bâtiments*
- › Adoption de la tarification de la surveillance du midi 2020-2021
- › Adoption du plan d'effectif 2020-2021 du personnel professionnel
- › Octroi de contrat pour le réaménagement de l'église Saint-Lucien (*en vue d'y accueillir les élèves de l'école des 2 Rivières, lors des travaux d'agrandissement de cet établissement*)
- › Adhésion à un regroupement d'achat pour l'acquisition de tablettes éducatives
- › Désignation d'un signataire autorisé pour le « nouveau » Centre de services scolaire des Chênes
- › Adoption des « *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières* ».

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

REVENUS

Subvention de fonctionnement du MEQ	142 750 812 \$
Taxe scolaire	20 120 499 \$
Autres revenus	13 358 000 \$
Total des revenus	176 229 311 \$

DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

Activités éducatives	129 561 041 \$
Activités administratives.....	6 851 283 \$
Entretien des biens meubles et immeubles	17 017 143 \$
Activités connexes et services d'appoint.....	22 423 644 \$
Total des dépenses	175 853 111 \$

DÉPENSES PAR NATURE

Rémunération	137 644 513 \$
Fournitures et matériel	6 292 194 \$
Services, honoraires et contrats	18 369 600 \$
Amortissement et charges d'investissement non capitalisables	8 248 991 \$
Autres.....	5 297 813 \$
Total des dépenses.....	175 853 111 \$

LE SURPLUS

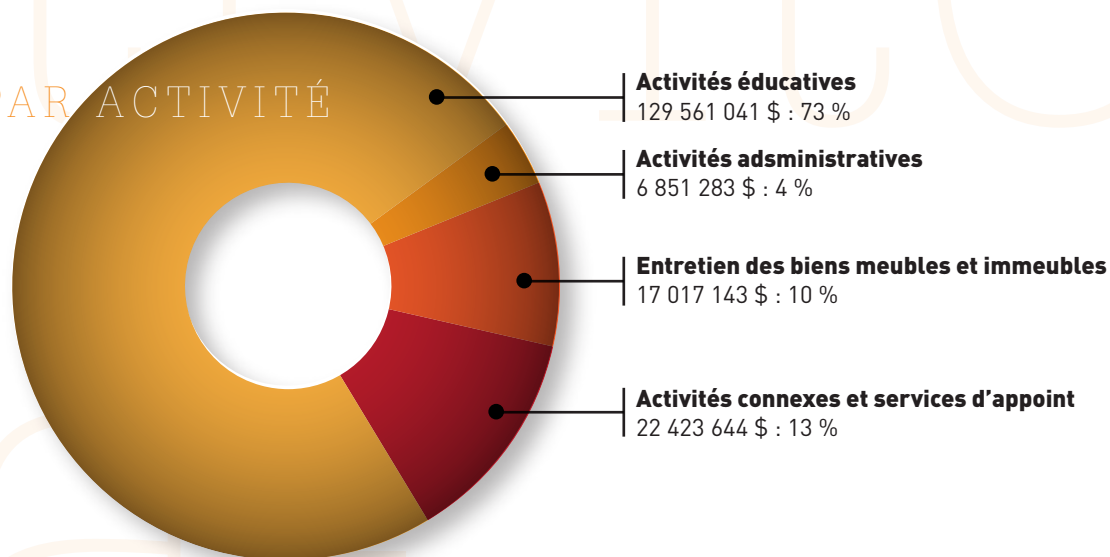
Excédent accumulé au 1er juillet 2019.....	19 061 102 \$
Excédent de l'exercice	376 200 \$
Excédent accumulé au 30 juin 2020	19 437 302 \$

ACTIFS FINANCIERS NETS EXEMPTS D'UN FINANCEMENT MEQ OU D'UN AUTRE PARTENAIRE

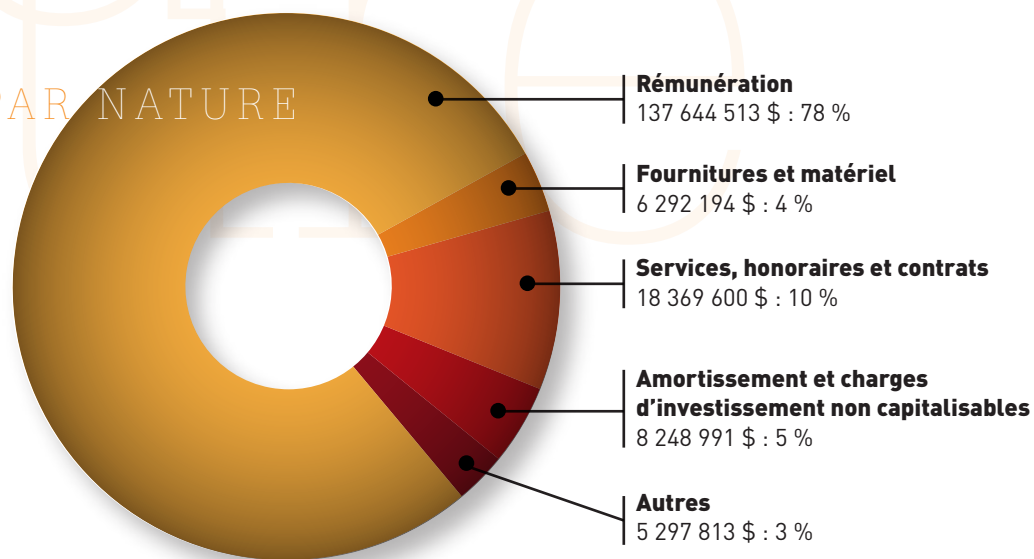
Actifs financiers nets (dette nette)	(138 531 287 \$)
Actifs financiers financés par le MEQ.....	32 695 864 \$
Passif financier financé par le MEQ	177 749 070 \$
Revenus reportés liés aux immobilisations corporelles	2 679 862 \$

**Actifs financiers nets d'un financement du MEQ
ou d'un autre partenaire** **9 201 781 \$**

DÉPENSE PAR ACTIVITÉ



DÉPENSE PAR NATURE



REDDITION DE COMPTES

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS (ARTICLE 20 – LGCE)

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour. La présente reddition de comptes est conforme à ses exigences.

Entreprises

24

Personnes physique

5

Nombre de contrats

43

Montant avant taxes

9 385 712 \$

ARTICLE 25 LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Nombre de divulgations ou communications par point

1. Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	Aucune
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin en application du paragraphe 3° de l'article 22	Aucune
3. Divulgations fondées	Aucune
4. Divulgations reçues réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	Aucune
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	Aucun
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	Aucun
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	Aucun
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	Aucun
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	Aucun
5. Communications de renseignements effectués en application du premier alinéa de l'article 23	Aucun

NB : Le transfert de la divulgation au Protecteur du citoyen est pris en compte au point 2 (ne relève pas du mandat du responsable de suivi). Quant au transfert au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, la divulgation est répertoriée uniquement au point 5.

Bernard Gauthier, secrétaire général
 Responsable du suivi des divulgations
 Centre de services scolaire des Chênes

NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Écoles primaires :

Alternative
Bruyère/Saint-Charles
Christ-Roi
Duvernay
Frédéric-Tétreau/Immaculée-Conception
Saint-Majorique
Saint-Félix de Kingsey
Des 2 Rivières
Saint-Guillaume
Saint-Bonaventure
Notre-Dame-du-Rosaire/Sainte-Marie
Saint-Étienne
Saint-Joseph
Saint-Louis-de-Gonzague
Saint-Nicéphore
Saint-Pie X
Saint-Pierre
Saint-Simon/L'Aquarelle
Notre-Dame du Bon-Conseil
Carrousel
Saint-Eugène
L'Avenir
Notre-Dame de Durham-Sud
Sainte-Jeanne-d'Arc de Lefebvre
Cyrille-Brassard
Jésus-Adolescent
Roméo-Salois
Des Horizons (alternative)
Aux Quatre-Vents/Le Relais
Saint-Jean-de-Wickham
À l'Orée-des-Bois
Du Sentier

Écoles secondaires :

Jean-Raimbault
Jeanne-Mance
Marie-Rivier
La Poudrière
Parcours axés sur l'emploi

Formation professionnelle

Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau

Formation générale aux adultes :

Centre Sainte-Thérèse

Service aux entreprises

Les services

*(situés au Centre Saint-Frédéric –
Siège social, 457 rue des Écoles)*

- Administration générale / Direction générale
- Secrétariat général / Service des communications
- Service des ressources éducatives aux jeunes
- Service des ressources humaines
- Service des ressources financières
- Service des ressources matérielles
- Service du transport
- Service des technologies de l'information
- Orthophonie

PLUS DE

14 000 ÉLÈVES EN 2019-2020

Préscolaire et primaire : 7 970

Secondaire : environ : 5 000

Formation professionnelle : près de 700

Formation générale des adultes : ... 400 (équivalents temps plein)

LE PERSONNEL

DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHÊNES EN 2019-2020

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011) vise à renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment pour suivre et encadrer leur évolution.

En vertu de l'article 20 de cette loi, chaque centre de services scolaire doit faire état de l'application des dispositions prévues en matière de dénombrement des effectifs dans son rapport annuel. Cet état doit, notamment, présenter le niveau d'effectifs et sa répartition par catégories d'emplois.

Ainsi, pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, la cible établie est de 2 922 228,16 heures rémunérées.

AVRIL 2019 À MARS 2020

	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée	Écart % de la cible visée
Personnel d'encadrement	147 063,00	97	
Personnel professionnel	243 236,45	183	
Personnel enseignant	1 499 998,34	1 711	
Personnel de bureau, technicien et assimilé	965 967,39	1 385	
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	110 034,73	119	
Total	2 966 299,91	3 495	0,015 %

Le niveau d'effectif du Centre de services scolaire des Chênes pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 dépasse la cible visée de 0,015 %, notamment en raison d'une hausse de la clientèle et de l'ajout de mesures ciblées visant l'embauche de nouveau personnel. Le niveau d'effectif du Centre de services scolaire des Chênes pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 dépasse la cible visée de 0,015 %, notamment en raison d'une hausse de la clientèle et de l'ajout de mesures ciblées visant l'embauche de nouveau personnel.

LE PERSONNEL RÉGULIER *

DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHÊNES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

	2018/19	2019/20
Personnel enseignant (préscolaire, primaire et secondaire, formation générale des adultes, formation professionnelle)	839	847
Personnel professionnel (Conseillers pédagogiques, orthopédagogues, psychologues, psychoéducateurs, orthophonistes, etc.)	117	137
Personnel de soutien (soutien technique, para-technique, administratif, manuel, entretien, etc.)	663	699
Gestionnaires (Directions d'établissement, directions de service, coordonnateur, conseillers, etc.)	75	78
Total	1694	1761

LE PERSONNEL OCCASIONNEL *

DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHÊNES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

	2018/19	2019/20
Personnel enseignant (préscolaire, primaire et secondaire, formation générale des adultes, formation professionnelle)	439	438
Personnel professionnel (Conseillers pédagogiques, orthopédagogues, psychologues, psychoéducateurs, orthophonistes, etc.)	24	26
Personnel de soutien (soutien technique, para-technique, administratif, manuel, entretien, etc.)	303	310
Gestionnaires (Directions d'établissement, directions de service, coordonnateur, conseillers, etc.)	4	4
Total	770	778

*Selon les données recueillies en mars 2020.

GRAND TOTAL POUR 2019-2020 :

2 539 MEMBRES DU PERSONNEL EMPLOYÉS

BILAN DU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

En un clin d'œil

- 31 personnes embauchées
- 50 bâtiments
- 58 ans... la moyenne d'années d'existence des bâtiments
- 17 municipalités
- 190 000 m² de plancher
- 6.2 millions \$ en budget d'opération
- 13.6 millions \$ en budget de maintien et réfection
- 24.7 millions \$ de projets en réalisation
- 142.5 millions \$ de projets en préparation
- 42.6 millions \$ de projets faisant l'objet de demandes au gouvernement

Projets d'investissement

- Au cours de la dernière année, le Service des ressources matérielles a complété l'agrandissement du CFP Paul-Rousseau, bâtiment de mécanique de véhicules lourds routiers (MVLRL), situé à Saint-Germain de Grantham. Ce projet de plus de 7 millions de dollars a permis d'ajouter 1 400 mètres carrés au bâtiment en plus de permettre l'aménagement complet de tout le terrain.
- Durant cette même année, nous avons débuté les travaux d'un nouveau bâtiment situé sur la rue des Écoles pour accueillir le secteur Alimentation de la formation professionnelle. Ce bâtiment de 1 794 mètres carrés permettra de relier le centre Marcel-Proulx et le Centre Saint-Frédéric. Ces travaux de plus de 14 millions se poursuivront au cours de l'année 2020-2021.
- À la suite des réponses positives obtenues de nos demandes en vertu du Plan québécois des infrastructures, PQI 2019-2029, nous avons réalisé les plans et devis et lancé l'appel d'offres pour la construction d'une nouvelle école dans le secteur de la Marconi au coût de 20,7 millions de dollars pour une capacité de 24 nouvelles classes.

Nous avons obtenu l'autorisation d'agrandir l'école Des 2 Rivières à Saint-Lucien. Toutefois, après analyse et investigation de l'école en place, il a été convenu, de concert avec le ministère de démolir l'école actuelle et de construire une nouvelle école au montant de 15,8 millions de dollars. En prévision de cette nouvelle école, des plans et devis ont été complétés pour réaménager l'église de la municipalité pour recevoir les élèves durant l'année scolaire 2021-2022, soit durant la construction de l'école. À terme, l'église abritera les nouveaux bureaux municipaux.

L'élément-clé de ce PQI a été l'annonce de la nouvelle école secondaire, qui s'inscrit dans la foulée des projets majeurs du Conseil du Trésor. Durant cette année, nous avons, de concert avec la Ville de Drummondville, identifié le terrain et signé un protocole d'entente d'échange de terrains. Avec la collaboration de la Société québécoise des infrastructures (SQI), nous avons élaboré le dossier d'opportunité et le dossier d'affaires. Nous avons travaillé avec l'équipe-maître de conception à développer le concept global en prévision de lancer les appels d'offres pour les professionnels. Ce projet sera, à ce jour, le plus grand investissement réalisé au Centre de services scolaire des Chênes.

- Avec l'augmentation de la clientèle au secondaire sans cesse grandissante, le manque de capacité entraîne l'ajout de classes temporaires. Durant la dernière année, une phase 2 a été réalisée en ajoutant un bloc de 20 classes temporaires à l'école secondaire Marie-Rivier.
- Pour la prochaine édition du PQI 2021-2031, le Centre de services scolaire des Chênes envisage de faire une nouvelle demande pour l'ajout d'une nouvelle école primaire, le déménagement de la Formation générale des adultes vers un autre bâtiment à acquérir, pour être en mesure de réaménager le Centre Sainte-Thérèse en école primaire. Nous comptons faire l'acquisition de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc, à Lefebvre, dernière école provinciale dite « école du ministre » qui appartient à la municipalité. Dans cette demande au PQI, nous retrouvons aussi une phase 3 pour l'ajout de classes temporaires, soit 30 nouvelles classes à l'école secondaire La Poudrière et huit (8) nouvelles classes à l'école secondaire Jean-Raimbault, pour la rentrée scolaire 2021.

BILAN DU

SERVICE DES RESSOURCES

MATÉRIELLES - suite

Projets de maintien des bâtiments

- Plus d'une quinzaine de projets totalisant près de 12 millions de dollars furent réalisés dans les immeubles du centre de services scolaire dans le cadre de la mesure « *Maintien des bâtiments* ». Entre autres, les interventions portaient sur le remplacement des systèmes de production de chaleur, le remplacement de l'enveloppe extérieure, les systèmes de drainage, les revêtements de plancher et le système d'éclairage.
- En janvier 2020, le bâtiment qui abritait le CFER des Chênes a subi un incendie majeur, forçant la relocalisation des activités du CFER. Le Service des ressources matérielles a supporté l'équipe en place en la relocalisant temporairement au Centre de mécanique de véhicules lourds routiers (MVLRL) à Saint-Germain.
- Pour la mesure « *Réfection et transformation des bâtiments* », le Service des ressources matérielles a réalisé des travaux de près de 1.8 million de dollars répartis en 102 projets.
- Par les projets de réfection de la cour asphaltée des écoles Saint-Simon et Notre-Dame-du-Bon-Conseil, de belles améliorations ont pu être réalisées autant dans l'aménagement que le verdissement des cours extérieures.

Parcs-écoles

- Dans le cadre de la mesure « *Embellissement des cours d'école* », le centre de services scolaire a reçu une aide financière de la part du ministère de l'Éducation pour réaliser trois projets de parcs-écoles pour les écoles suivantes : Le Relais, Christ-Roi et Saint-Pierre. Les projets de l'école Saint-Pierre et Christ-Roi se réaliseront avec la participation de la Ville de Drummondville.
- Le projet d'embellissement de la cour d'école de Saint-Joseph s'est concrétisé au cours de l'été 2020. Ce projet a été sélectionné pour faire partie des projets de réduction des îlots de chaleur en zone urbaine. Le CRECQ a grandement aidé à son verdissement et son embellissement.

Santé et sécurité

- Le 8 octobre 2019, le ministre de l'Éducation de l'Enseignement supérieur (MÉES), Jean-François Roberge, annonçait que l'eau potable de toutes les écoles de la province serait analysée pour détenir un portrait global et précis de la concentration de plomb. Toutes les écoles primaires ont été testées, avec une moyenne de 17 points d'eau par école primaire. Plus de 1 200 analyses ont été réalisées, avec des résultats plus que satisfaisants.
- En mars 2019, la Covid-19 frappait de plein fouet. Le Service des ressources matérielles a déployé une boîte à outils en y incluant différentes procédures et produits pour supporter les établissements et leur permettre d'affronter ce virus. Dans le but de protéger le personnel et les usagers, le service a procédé à l'achat massif d'équipements de protection individuelle, d'équipements de nettoyage, de désinfectants à mains et de nettoyeurs-désinfectants de surfaces.
- Le service a procédé à la création et la mise en place d'une matrice de priorisation en qualité d'air, incluant l'indice d'état du système, sa criticité et le dernier nettoyage des systèmes de ventilation. Cette matrice permet de suivre, prioriser et maintenir l'état des systèmes de ventilation afin de s'assurer une qualité d'air optimale dans les écoles.

BILAN DU SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

L'année 2019-2020 s'inscrit dans la poursuite des investissements dans le domaine des technologies de l'information, par la deuxième année du déploiement du Plan d'action numérique du Ministère et par le maintien des mesures de financement. La croissance du parc d'équipements informatiques se concrétise par l'augmentation du nombre d'équipements informatiques disponibles pour chaque classe, mais également par le besoin d'équiper une trentaine de classes modulaires qui s'ajoutent dans trois écoles.

En parallèle, l'infrastructure technologique doit suivre cette croissance. Des travaux ont été réalisés afin d'étendre et d'accroître la capacité de notre réseau ainsi que d'assurer la sécurité de l'information. Ces travaux concernent l'ajout ou le remplacement de commutateurs, le remplacement ou l'ajout de dispositifs d'alimentation électrique sans interruption (UPS), le câblage pour l'ajout de bornes sans fil et la mise à jour des systèmes de sauvegarde de sécurité.

L'ajout des classes modulaires a également nécessité l'installation de bornes sans fil, la fourniture de près d'une centaine d'ordinateurs ainsi que l'installation de TNI et d'intercoms dans chacun des nouveaux locaux.

Par la suite, à partir du mois de mars, la pandémie de COVID-19 est venue bouleverser l'échéancier. L'équipe du service TI a alors été mobilisée pour mettre en place les outils permettant l'enseignement à distance et le télétravail. Il a fallu revoir la configuration d'une grande partie des ordinateurs afin de donner accès à des plateformes de visioconférence, mais également à des connexions sécurisées (VPN) permettant au personnel et aux élèves d'accéder de façon sécuritaire à différents outils technologiques.

Du support téléphonique a été donné au personnel, mais également à plusieurs élèves à qui des équipements avaient été prêtés. Cette fin d'année scolaire 2019-2020 grandement mouvementée a ouvert la voie à la multiplication des usages des TI.

L'équipe TI est fière du soutien qu'elle apporte à l'organisation et à tous ses usagers et cela plus particulièrement dans le contexte particulier de cette fin d'année scolaire.

BILAN DU TRANSPORT SCOLAIRE

Comme par les années passées, on a assuré le transport scolaire d'environ 10 000 élèves sur le territoire du Centre de services scolaire des Chênes, représentant 303 parcours différents effectués par 154 véhicules qui parcourent 11 700 km quotidiennement.

L'augmentation de clientèle et les besoins spéciaux de certains élèves ont amené l'ajout d'un autobus, de deux minibus ainsi que d'un minibus adapté supplémentaires. L'ajout de ces véhicules a permis d'améliorer le service offert aux élèves HDAA en diminuant notamment leur temps de transport.

Après une fermeture des écoles le 13 mars 2020, en raison de la pandémie, le transport scolaire a repris du service le 11 mai lors du retour en classe non-obligatoire pour les élèves du niveau préscolaire et primaire.

Le transport a également été organisé à partir du 8 juin pour les élèves du niveau secondaire inscrits aux camps pédagogiques. Environ 1 500 élèves ont bénéficié du transport scolaire durant cette période. La Direction de la Santé publique nous demandant de ne transporter que 11 élèves à la fois afin de respecter les mesures sanitaires, 115 autobus ont été requis pour effectuer 178 parcours différents.

BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FP), DE LA FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES (FGA) ET DU SERVICE AUX ENTREPRISES (SAE)

FORMATION PROFESSIONNELLE

La Formation professionnelle (FP) a organisé, avec la Société de développement économique de Drummondville, le recrutement des entreprises pour accueillir les premiers élèves au diplôme d'études professionnelles (DEP) en électromécanique. Ce programme de 1 800 heures, offert par l'entremise d'une entente avec le Centre de services scolaire des Bois-Francs, sera offert dès octobre 2020 en formule DUAL, soit 720 heures de stage en entreprise. Les entreprises doivent accepter de rémunérer les élèves durant toutes les heures en stage. Pour permettre le développement des habiletés informatiques des enseignants et, aussi, leurs connaissances de nouvelles technologies, la FP a offert quatre (4) activités que l'on appelait Flashtechno.

Les enseignants qui voulaient expérimenter de nouvelles formules pédagogiques recevaient sur place l'accompagnement de la conseillère en pédagogotechnologie et des conseillers pédagogiques en formation professionnelle.

La FP a participé à la planification des besoins et de l'échéancier pour la nouvelle construction pour le secteur d'alimentation.

La FP a conclu une entente avec l'UQTR pour l'utilisation de certains de ses ateliers pour les élèves au baccalauréat en génie mécanique.

En juin 2020, la FP a accueilli quatre cohortes de la nouvelle attestation d'études professionnelles (AEP) en Soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée.

FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

Pour l'année scolaire 2019-2020, le Centre de formation générale aux adultes (CFGa) Sainte-Thérèse a reçu 1 086 élèves en comparaison à 1 295 l'année précédente. Par ailleurs, le centre a accueilli 444 nouveaux élèves comparativement à 447 en 2018-2019.

L'année 2019-2020 fut donc marquée par une baisse d'heures de scolarisation chez les personnes ayant fréquenté les différents programmes de l'éducation des adultes. Il importe de noter que les baisses enregistrées sont étroitement liées à la pandémie de COVID-19, qui a affecté de façon significative le nombre d'heures des élèves en formation.

Plusieurs projets ont été réalisés en 2019-2020. Le CFGa a de nouveau pris part au concours d'écriture « *Ma plus belle histoire* », qui vise à souligner le talent et la persévérance des élèves. Pas moins de 46 textes produits par 41 élèves-auteurs ont été soumis à la sélection du concours national. Trois ont été retenus pour le recueil national.

Le Projet J (*deux groupes de participants ont pris part à des ateliers d'exploration de métiers*), le Projet 360 (*formation en entreprise pour la clientèle éprouvant des problématiques personnelles faisant obstacle à leur insertion sociale et professionnelle*), le Projet Récupération Centre-du-Québec (*activités de formation en insertion sociale*), de même que l'école « *La Rue'L* », « *Être en projet* » et « *Bouger pour persévérer* » sont autant d'initiatives qui se sont poursuivies en 2019-2020.

On comprendra que la pandémie a forcé la « *transformation* » de plusieurs activités. Néanmoins, le personnel et la clientèle du CFGa ont relevé avec brio le défi de l'adversité et de la mise en place de nouvelles façons de travailler.

BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FP), DE LA FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES (FGA) ET DU SERVICE AUX ENTREPRISES (SAE) - suite

SERVICE AUX ENTREPRISES (Le_SAE)

De façon régulière, 20 personnes ont fait partie de l'équipe administrative au cours de l'année 2019-2020, avec des pourcentages de tâche et des statuts variables. À cette équipe se joint des enseignants, des spécialistes de contenu et des consultants. Ils sont près de 250 à avoir dispensé de la formation ou de l'accompagnement pour Le_SAE en 2019-2020.

Voici un aperçu des projets majeurs réalisés par Le_SAE :

AEP soudage à distance :

Grâce à un financement de Services Québec, nous avons développé une approche de formation entièrement en entreprise. Les participants, sélectionnés par leur employeur respectif, ont eu la possibilité de passer de journalier à soudeur en suivant, à distance, l'AEP soudage semi-automatique.

Développement de formation en ligne pour le personnel de soutien :

Dans le cadre d'un projet effectué en collaboration avec les CSS de St-Hyacinthe et des Hauts Sommets, nous avons développé 66 capsules de formation, destinées aux secrétaires et aux TOS. Ces capsules traitent, entre autre, de GPI, Jade, Dofin et de notions plus générales.

Accompagnement de la FP/FGA :

En raison de la pandémie, les enseignants de la formation professionnelle et de la formation générale aux adultes ont dû composer avec de nouvelles stratégies pédagogiques et intégrer davantage le numérique dans leur pratique pour dispenser de la formation en ligne. Le_SAE a proposé 6 ateliers portant sur différents outils.

Drummond-Unis :

Issu de la détermination de six jeunes entrepreneuses de la MRC de Drummond, Drummond-UNIS a pour mission de créer un sentiment de communauté et de partage en concevant une plateforme de diffusion de contenu numérique (*Marketing de contenu*) de qualité professionnelle. Le_SAE a contribué par son expertise dans le développement de formations numériques. Plus de 300 heures ont été investies, par l'équipe, pour la coordination des tournages ainsi que pour la rédaction des scénarios.

En 2019-2020, Le_SAE a réalisé 463 projets.

SUIVI AUX ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHÊNES
DANS LE CADRE DE SON PLAN D'ENGAGEMENT
VERS LA RÉUSSITE (PEVR)

Orientation

Objectif 1

D'ici 2022, augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.

CIBLES

Porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.

En formation professionnelle, augmenter de 3 % le taux de diplomation des élèves âgés de moins de 20 ans et diminuer à 35 % le taux d'abandon (bris de cheminement).

En formation générale aux adultes, augmenter le taux de contribution à la diplomation à 3,5 % et diminuer le taux d'abandon à 15 % pour les élèves de moins de 20 ans.

SITUATION DE DÉPART¹

Formation générale des jeunes

- Taux de diplomation et de qualification global de la cohorte de 2009-2010 : **76,1 %**

Formation professionnelle

- Moyenne du taux de diplomation en formation professionnelle pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 : **65 %**
- Moyenne du pourcentage en termes de bris de cheminement pour les années 2012-2013 à 2015-2016 : **37 %**

Formation générale des adultes

- Taux de contribution à la diplomation globale cohorte 2007-2008 : **3,4 %**
- Taux d'abandon chez les élèves ayant un profil DES, FP ou TDG 2016-2017 : **18 %**

SITUATION ACTUELLE

Formation générale des jeunes

- Taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2010-2011 : **78,4 %**
- Taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2011-2012 : **74,9 %**
- Taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2012-2013 : **76,1 %**

Formation professionnelle

- Moyenne du taux de diplomation en formation professionnelle pour 2015-2016 à 2017-2018 : **57 %**
- Moyenne du taux de diplomation en formation professionnelle pour 2018-2019 : **53 %**
- Moyenne du taux de diplomation en formation professionnelle pour 2019-2020 : **33 %***

*Il est à noter que plusieurs cohortes n'ont pu terminer en juin 2020 considérant la pandémie. Cela représente 189 élèves.

- Moyenne du pourcentage en termes de bris de cheminement pour les années 2015-2016 à 2017-2018 : **41 %**
- Moyenne du pourcentage en termes de bris de cheminement pour 2018-2019 : **43 %**
- Moyenne du pourcentage en termes de bris de cheminement pour 2019-2020 : **36 %**

Formation générale des adultes

- Taux de contribution à la diplomation globale de la cohorte 2012-2013 : **3,4 %**

Objectif 2

Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).

CIBLES

Atteindre un maximum de 3 % d'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve.

SITUATION DE DÉPART¹

- Écarts variant entre **1,3 %** et **15,4 %** selon les disciplines et les niveaux.

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
2^e année			
Lecture	- 0,2 %	+ 5,6 %	+ 6,7 %
Écriture	+ 3,5 %	+ 4,5 %	+ 8,2 %
Résoudre	+ 4,6 %	+ 11,4 %	+ 7,4 %
Raisonner	+ 3,7 %	- 2,1 %	+ 10,6 %
4^e année			
Lecture	+ 5,4 %	+ 8,9 %	+ 7,6 %
Écriture	+ 7,0 %	+ 7,6 %	+ 4,4 %
Résoudre	+ 6,0 %	- 0,5 %	+ 1,4 %
Raisonner	+ 0,3 %	- 1,2 %	+ 9,4 %
6^e année			
Lecture	+ 10,6 %	+ 0,9 %	+ 8,1 %
Écriture	+ 2,9 %	+ 4,5 %	+ 1,3 %
Résoudre	+ 4,5 %	+ 13,1 %	+ 6,3 %
Raisonner	+ 14,9 %	+ 21,6 %	+ 15,4 %

SITUATION ACTUELLE

- Pour 2017-2018, les écarts varient entre **-1,5 %** et **13,0 %**
- Pour 2018-2019, les écarts varient entre **2,4 %** et **23,0 %**
- Pour 2019-2020, les écarts ne sont pas disponibles compte tenu qu'il n'y pas eu d'épreuve pour les compétences lire et écrire en français

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
2^e année			
Lecture	+ 6,7 %	+ 7,4 %	+ 7,1 %
Écriture	+ 8,2 %	+ 9,1 %	+ 6,9 %
Résoudre	+ 7,4 %	- 1,5 %	+ 10,5 %
Raisonner	+ 10,6 %	+ 4,2 %	+ 4,9 %
4^e année			
Lecture	+ 7,6 %	+ 6,6 %	+ 8,0 %
Écriture	+ 4,4 %	+ 6,1 %	+ 2,4 %
Résoudre	+ 1,4 %	- 4,8 %	+ 13,3 %
Raisonner	+ 9,4 %	+ 0,5 %	+ 5,2 %
6^e année			
Lecture	+ 8,1 %	+ 8,8 %	+ 3,5 %
Écriture	+ 1,3 %	+ 3,3 %	+ 3,3 %
Résoudre	+ 6,3 %	+ 7,4 %	+ 3,7 %
Raisonner	+ 15,4 %	+ 13,0 %	+ 23,0 %

Objectif 3

D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves¹

CIBLES

Réduire l'écart à 6,1 points entre les filles et les garçons pour ce qui est du taux de diplomation et de qualification.

Réduire l'écart à 27,2 points entre les élèves HDAA et les élèves réguliers (sans plan d'intervention).

Réduire l'écart à 10 % entre les taux de réussite des élèves faisant partie d'un programme particulier et les taux de réussite des autres élèves du régulier.

SITUATION DE DÉPART¹

Écart entre le taux de diplomation et de qualification

Cohorte 2009 - garçons/filles

- Taux de diplomation et qualification des garçons : **72,9 %**
- Taux de diplomation et qualification des filles : **79,5 %**
- Écart entre garçons et filles : **6,6 %**

Écart entre le taux de diplomation et de qualification

Cohorte 2009 - EHDA/autres

- Taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA : **46,5 %**
- Taux de diplomation et de qualification des autres élèves : **82,7 %**
- Écart entre les élèves HDAA et les autres élèves : **36,2 %**

Taux de réussite des élèves avec ou sans programme particulier selon les disciplines et les niveaux.

- Écart variant entre **10 %** et **28,1 %**

SITUATION ACTUELLE

Écart entre le taux de diplomation et de qualification

Cohorte 2010 - garçons/filles

- Taux de diplomation et qualification des garçons : **72,9 %**
- Taux de diplomation et qualification des filles : **84,3 %**
- Écart entre garçons et les filles : **11,4 %**

Cohorte 2010 - EHDA/autres

- Taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA : **50,2 %**
- Taux de diplomation et de qualification des autres élèves : **86,7 %**
- Écart entre les élèves HDAA et les autres élèves : **36,5 %**

Cohorte 2011 - garçons/filles

- Taux de diplomation et qualification des garçons : **66,8 %**
- Taux de diplomation et qualification des filles : **82,4 %**
- Écart entre les garçons et les filles : **15,6 %**

Cohorte 2011 - EHDA/autres

- Taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA : **48,4 %**
- Taux de diplomation et de qualification des autres élèves : **82,5 %**
- Écart entre les élèves HDAA et les autres élèves : **34,1 %**

Cohorte 2012 - garçons/filles

- Taux de diplomation et qualification des garçons : **74,4 %**
- Taux de diplomation et qualification des filles : **79,4 %**
- Écart entre les garçons et les filles : **5 %**

Cohorte 2012 - EHDA/autres

- Taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA : **55,8 %**
- Taux de diplomation et de qualification des autres élèves : **83,9 %**
- Écart entre les élèves HDAA et les autres élèves : **28,1 %**

Taux de réussite des élèves avec ou sans programme particulier selon les disciplines et les niveaux.

- Pour 2016-2017, l'écart varie entre **10 %** et **28,1 %**
- Pour 2017-2018, l'écart varie entre **1,7 %** et **24,3 %**
- Pour 2018-2019, l'écart varie entre **3,9 %** et **24,4 %**
- Pour 2019-2020, l'écart varie entre **0,4 %** et **10,4 %**

Objectif 4

D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4^e année du primaire.

CIBLES

Porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année du primaire.

SITUATION DE DÉPART¹

Taux de réussite à l'épreuve de 4^e année

2014-2015 **85,1 %**

2015-2016 **86 %**

2016-2017 **88,4 %**

SITUATION ACTUELLE

Taux de réussite à l'épreuve de 4^e année

2016-2017 **88,4 %**

2017-2018 **88 %**

2018-2019 **91,2 %**

2019-2020 ***ND**

* Aucune épreuve n'a été administrée en juin 2020 compte tenu de la situation de la COVID-19

Objectif 5

D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

CIBLES

Ramener à 15 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

SITUATION DE DÉPART¹

Proportion des élèves de 13 ans ou plus, à leur entrée au secondaire

Cohorte 2016-2017 : **20,4 %**

SITUATION ACTUELLE

Proportion des élèves de 13 ans ou plus, à leur entrée au secondaire

Cohorte 2017-2018 : **19,3 %**

Cohorte 2018-2019 : **14,6 %**

Objectif 6

D'ici 2022, augmenter le pourcentage de bâtiments du parc immobilier qui sont dans un état satisfaisant.

CIBLES

D'ici 2022, faire en sorte que 95 % des bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.

SITUATION DE DÉPART¹

- 45 de nos 49 bâtiments (**91,8 %**) sont dans un état au moins satisfaisant.

SITUATION ACTUELLE

- 2018-2019 : 19 de nos 49 bâtiments (**38,8 %**) sont dans un état au moins satisfaisant. Des changements ont été apportés aux critères déterminant l'indice de vétusté.
- 2019-2020 : 18 de nos 49 bâtiments (**37 %**) sont dans un état au moins satisfaisant.

Objectif 7

Établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.

CIBLES

En 2018-2019, constituer un portrait des habitudes de vie de nos élèves en lien avec le contexte scolaire.

SITUATION DE DÉPART¹

- Absence d'un portrait de situation

SITUATION ACTUELLE

- Un sondage fut réalisé auprès des élèves de 5^e et 6^e année du primaire et des élèves du secondaire en juin 2019.
- Un comité sur les saines habitudes de vie analyse présentement les résultats du sondage et en dégagera des zones de vulnérabilité permettant ainsi d'établir un plan d'actions.
- Le comité poursuit ses actions et est actuellement en rédaction d'une politique sur les saines habitudes de vie.

Objectif 8

Maintenir jusqu'en 2022 les taux de passation d'examens et les taux de réussite par élève inscrit pour la formation de base commune, la formation de base diversifiée de même que pour le français langue seconde.

SITUATION DE DÉPART

Portrait 2016-2017

- Taux de passation d'examens par élève inscrit en formation de base commune : **67 %**
- Taux de passation d'examens par élève inscrit en formation de base diversifiée : **73 %**
- Taux de passation d'examens par élève inscrit en français, langue seconde : **76 %**
- Taux de réussite aux examens par élève inscrit en formation de base commune : **89 %**
- Taux de réussite aux examens par élève inscrit en formation de base diversifiée : **85 %**
- Taux de réussite aux examens par élève inscrit en français, langue seconde : **72 %**

SITUATION ACTUELLE

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Taux de passation d'examens par élève inscrit en formation de base commune	65 %	65 %	54 %
Taux de passation d'examens par élève inscrit en formation de base diversifiée	70 %	73 %	57 %
Taux de passation d'examens par élève inscrit en français, langue seconde	86 %	89 %	61 %
Taux de réussite aux examens par élève inscrit en formation de base commune	88 %	92 %	92 %
Taux de réussite aux examens par élève inscrit en formation de base diversifiée	92 %	83 %	90 %
Taux de réussite aux examens par élève inscrit en français, langue seconde	79 %	75 %	79 %

Objectif 9

D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.

CIBLES

Augmenter à 50 % le nombre d'écoles primaires qui font bouger les élèves au moins 60 minutes par jour.

SITUATION DE DÉPART¹

Répartition des écoles selon le nombre de minutes d'activités actives par jour

Catégorie	Nombre d'écoles	Taux
0 à 39 minutes	4	11,76 %
40 à 49 minutes	10	29,41 %
50 à 59 minutes	8	23,53 %
60 minutes et +	12	35,29 %
Total d'écoles	34	

SITUATION ACTUELLE

Répartition des écoles selon le nombre de minutes d'activités actives par jour

Catégorie	Nombre d'écoles	Taux
0 à 39 minutes	0	0,00 %
40 à 49 minutes	0	0,00 %
50 à 59 minutes	4	11,76 %
60 minutes et +	30	88,24 %
Total d'écoles	34	

Conformément aux articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes* du Centre de services scolaire des Chênes, voici mon rapport annuel à titre de Protecteur de l'élève.

Outre trois (3) demandes d'informations, j'ai reçu neuf (9) plaintes pour cette période (*dont une regroupant six parents*) :

- 1 plainte d'un élève adulte à l'égard d'une enseignante de la formation professionnelle : la plainte a été rejetée;
- 1 plainte (*secteur primaire*) qui a été réglée par la seule écoute active de la plaignante;
- 1 plainte (*secteur primaire*) pour laquelle la mère ne s'est pas présentée à la rencontre de facilitation suggérée qui a été fermée;
- 3 plaintes (*secteur primaire*) référées à la direction adjointe concernée : réglées à l'interne;
- 1 plainte d'élève en francisation qui sera réadmis à une prochaine session;
- 1 plainte (*secteur secondaire*) qui a reçu une réponse écrite pour confirmation de services;
- 1 plainte (*secteur primaire*) regroupant 6 parents qui a donné lieu à un avis.

J'ignore s'il y a eu expulsion d'élève pour cause d'intimidation.

Je n'ai pas de recommandations à formuler en matière d'intimidation et de violence, aucun cas n'ayant été porté à mon attention. Je n'ai reçu aucune information en cette matière.

Recommandations :

Pour l'avis remis le 2 mars 2020 :

En tenant compte des commentaires reçus, j'ai produit les recommandations suivantes :

1. Favoriser la réussite éducative de tous les élèves, et particulièrement pour les élèves à besoins particuliers :
 - Offrir tous les services et outils auxquels ils ont droit dans la mesure de leur disponibilité;
 - Entendre les parents (*écoute empathique et ouverte*) et les accompagner dans le cheminement de leurs enfants;
 - Agir promptement lors de demandes des parents, soit en offrant ce qui est demandé ou soit en expliquant les motifs de refus dans un climat serein exempt de rapport de force;
 - Diffuser toutes les informations nécessaires au personnel enseignant et professionnel gravitant autour d'un élève;
 - Assurer la dispensation de services adéquats en faisant un suivi auprès du personnel enseignant et professionnel.
2. Créer et maintenir une relation de confiance entre les parents et la direction.
3. Favoriser la création et le maintien de relations de collaboration entre les parents et les divers acteurs scolaires.
4. Assurer des communications efficaces et agréables avec tous les interlocuteurs impliqués dans le dossier d'un élève.

Dominique Paillé LL.B.
Protecteur de l'élève

REDDITION DE COMPTES EN REGARD DE LA LOI POUR PRÉVENIR ET CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

À la suite à l'adoption de la *Loi pour prévenir et contrer la violence et l'intimidation à l'école*, par l'Assemblée nationale en 2012, toutes les écoles du Centre de services scolaire des Chênes avaient à élaborer un « plan de lutte », lequel devait être en vigueur en décembre 2012. Dans la présente Loi, on entend par :

1.1° «**intimidation**» :

*tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte **caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées**, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser;*

3° «**violence**» :

*toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, **exercée intentionnellement contre une personne**, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.*

En vertu de l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est requis de « *faire mention dans le rapport annuel, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance du directeur général de la commission scolaire par le directeur de l'école en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.* »

Les situations portées à la connaissance de la direction générale ont été analysées en fonction des définitions d'intimidation et de violence stipulées dans la loi. La compilation qui suit a été faite selon les indications reçues.

TABLEAU SYNTHÈSE

DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHÊNES EN 2019-2020

Proportion d'événements d'intimidation et de violence rapportés à la direction générale du Centre de services scolaire des Chênes, de septembre 2019 à juin 2020

Primaire et secondaire : 103 événements rapportés

Primaire : 90 événements

Secondaire : 13 événements

87 % des événements se sont produits au primaire et 13 % au secondaire. Comme il s'agit d'événements en regard des définitions de la Loi, certains d'entre eux pourraient ne pas avoir été signalés à la direction générale puisqu'ils ont été considérés comme étant des conflits entre élèves.

De tous les événements transmis à la direction générale, l'intimidation ou la violence physique ou verbale sont les plus souvent rapportées.

	Primaire	Secondaire
Violence physique ou verbale	68	12
Intimidation	22	1

Dans tous les cas des mesures ont été prises par l'école pour remédier à la situation. Certaines situations ont nécessité l'intervention de la personne responsable de l'intimidation au Centre de services scolaire des Chênes.

Quelques actions faites par les écoles en matière de prévention

- Ateliers de développement des habiletés sociales offerts à tous les élèves dans le cadre des différents programmes mis en place dans les écoles primaires : *SCP, L'Allié, Gang de choix, Vers le Pacifique, Fluppy, Au cœur de l'harmonie, les agressions indirectes*.
- Ateliers de développement des habiletés sociales plus précis pour des élèves ciblés par les intervenants.
- Sensibilisation aux types de violence et d'intimidation ainsi qu'à leurs conséquences nuisibles sur le développement personnel et social.
- Apprendre aux élèves à demander de l'aide pour soi et pour les autres et à reconnaître les personnes-ressources dans leur environnement.
 - Ateliers dispensés par les partenaires (*Sûreté du Québec, Action-Tox*) sur l'intimidation et la cyberintimidation (*en 5^e et 6^e années*) : Réfléchis quand tu publies, Affirmation de soi et résolution de problème.



**Centre
de services scolaire
des Chênes**

Québec  
 

457, rue des Écoles, C.P. 846
Drummondville, Québec J2B 6X1
Téléphone : 819 478-6700
www.cssdeschenes.gouv.qc.ca
www.facebook.com/cssdeschenes